

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation  
17/03/2025

Date d’Affichage  
18/03/2025  
\_\_\_\_\_

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	17
Présents	11
Votants	15

---

**OBJET :**

**Signature d’une  
convention financière  
avec Noréade pour une  
participation à la  
réalisation de la couche  
de roulement rue Verte**

Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS



\_\_\_\_\_  
L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 19h00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Gilles  
RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Jean-Michel  
HAVEZ, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Emmanuelle  
AUMARD, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Olivier DUBREUCQ, Anne  
SEILLE, Xavier GIRARD, Emilie VANDERBAUWEDE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS  
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS  
\_\_\_\_\_

Monsieur le Maire rappelle que Noréade a effectué des  
travaux de pose d’un réseau d’assainissement sur la 2<sup>ème</sup>  
partie de Verte Rue et ses annexes (chemin vert et chemins  
du fourneau). La commune ayant déjà prévu la réfection de la  
couche de roulement de cette voirie, il a été proposé à  
Noréade de ne pas réaliser l’enrobé sur la tranchée mais de  
rembourser la commune au prorata de la surface concernée.

Ainsi, Noréade a proposé à la commune de conventionner  
pour que soit versée une contribution financière à la commune  
à hauteur de 35 018,72 € HT correspondant à la surface  
d’enrobé prise en charge par la commune.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal  
décide, à l’unanimité :

- D’accepter cette proposition de financement
- De l’autoriser à signer la convention financière  
nécessaire à son versement.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 25 mars  
2025

Le Maire, Michel DUPONT

